

A vertical bar on the left side of the slide, composed of several colored segments: grey, pink, teal, orange, blue, green, purple, black, red, and dark green.

# Réformer l'accès à la justice pour lutter contre la pauvreté : ce que dit la recherche

Elise Dermine

Professeure à la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB  
Chercheuse au Centre de droit public et social

Sur la base d'études menées avec Emmanuelle Debouverie & Jean-François Neven

## Plan de la présentation

1. Un constat: améliorer l'accès à la justice est un moyen efficace de lutter contre la pauvreté.
2. Trois recommandations générales pour mettre en place des *evidence-based policies* en Belgique
3. Une recommandation spécifique d'adaptation du système d'aide juridique de seconde ligne

Statuts différents

## Recherches menées entre 2018 et 2021 sur l'accès à la justice et la lutte contre la pauvreté

- Le projet-pilote de cabinets multidisciplinaires dédiés à l'aide juridique

Etude sociojuridique et de faisabilité juridique et étude économique – Avocats.be et Fondation Roi Baudouin, avec l'aide du DULBEA, 2019)

- Les alternatives à l'aide juridique de seconde ligne

Chapitre d'un ouvrage *Justice et pauvreté* coordonné par le SPF Justice et le SPP Intégration sociale, à paraître en 2022

# 1. Constat: améliorer l'accès à la justice est un moyen efficace de lutter contre la pauvreté

## Ce que dit la recherche

- (1) Les problèmes juridiques non détectés ou non résolus peuvent entraîner des problèmes juridiques et d'autre nature en cascade.

ONU: l'accès à la justice = objectif de développement durable à l'horizon 2030

- (2) Les bénéfices de réformes bien taillées en matière d'aide juridique dépassent leur coût.

La Banque Mondiale encourage la mise en place de telles réformes (A Tool for Justice: A Cost Benefit Analysis of Legal Aid, 2019)

## 2. Recommandations générales

Pour mener des réformes informées et basées sur des données, il faut :

- (1) organiser la récolte systématique des données ;
- (2) consulter l'ensemble des acteurs concernés ;
- (3) créer une instance chargée de promouvoir des réformes en matière d'accès à la justice.

### 3. Recommandation spécifique: lancer un projet-pilote de cabinets multidisciplinaires

- (1) Rappel des principales caractéristiques de notre système d'aide juridique de seconde ligne
- (2) Ce système ne favorise pas le développement d'une approche holistique de l'aide juridique.
- (3) Intervention préconisée : lancer un projet-pilote de cabinets multidisciplinaires

## (1) Rappel des principales caractéristiques de notre système d'aide juridique de seconde ligne

La délivrance des prestations d'aide juridique de seconde ligne est organisée comme suit:

- Les prestations sont délivrées par des avocats de pratique privée.
- Le bénéficiaire de l'aide juridique de seconde ligne se voit désigner un avocat par problème juridique.
- Les avocats sont indemnisés *via* le système des points pour les prestations effectuées dans le cadre de l'aide juridique.

## (2) Ce système ne favorise pas le développement d'une approche holistique de l'aide juridique.

Aborder la personne, dans sa globalité, en vue d'apporter la réponse la plus complète possible aux problèmes sociojuridiques qu'elle rencontre et lui offrir une stratégie de sortie de crise

Trois insuffisances du système actuel:

- L'aide juridique est segmentée et dispersée.
- Le travail collaboratif et pluridisciplinaire est limité.
- L'approche préventive est très peu développée.



Les avocats prennent en charge certains dossiers d'aide juridique par « vocation » ou « philosophie ». Ils se décrivent comme avocats « volontaires », « bénévoles », « dévoués » ou « sociaux ». Dans ces dossiers là, ils travaillent « à perte ». Selon les associations, beaucoup d'avocats « s'épuisent »

(table ronde des présidents de BAJ et associations)

« A partir du moment où on accepte l'idée qu'il faut intégrer la spécificité d'une situation de vulnérabilité (...) dans le travail juridique de l'avocat et du magistrat (...) le système tel qu'il existe aujourd'hui est totalement inadapté, totalement insatisfaisant, parce qu'il ne permet pas de prendre en compte toutes ces origines multifactorielles de la pauvreté »

(table ronde des magistrats)

### (3) Intervention préconisée : lancer un projet-pilote de cabinets multidisciplinaires



Désignation d'un avocat par affaire



Désignation d'un cabinet par personne

Système d'indemnisation via les points



Rémunération mensuelle fixe

# What are we waiting for ?

- Une réponse **ciblée** aux problèmes d'accès à la justice des personnes les plus vulnérables....
  - ... qui **complète** le système actuel d'aide juridique, sans le modifier.
- Une expérience-pilote...
  - coût limité
  - avec évaluation scientifique
  - ... pour fonder des réformes *evidence-based* de l'aide juridique.
- Une mise en œuvre clé-sur-porte de l'accord de gouvernement.